

Le Franc-Parleur

" Qui bene amat, bene castigat, --- Qui aime bien, chatie bien "

VOLUME II—No 44

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE

QUÉBEC, SAMEDI, 5 MAI 1917

LE NUMERO : CINQ SOUS
PAR AN. \$2.00
EN VILLE. \$2.50

Rédigé en collaboration

Rédaction et Administration :
147, COTE DE LA MONTAGNE
Tél. 3554 : Ré. 3517.

HISTOIRE DE LA MARGARINE

Il a été fortement question de la margarine, depuis quelque temps, mais aucun journal, que nous sachions, sauf le *Canadian Grocer*, n'en a parlé d'une façon complète. Nous avons cru qu'il serait intéressant pour nos lecteurs d'en faire une étude, ou plutôt de faire connaître les points saillants de l'étude qu'en a faite M. John-C. Kirkwood, dans le *Canadian Grocer*, en y ajoutant quelques détails que nous avons puisés à d'autres sources.

La margarine, ou plutôt oléomargarine se fabrique aux Etats-Unis depuis au-delà de trente ans, et depuis une période encore plus longue en Angleterre. Aux Etats-Unis il s'en consomme annuellement un milliard de livres, tandis que la consommation, en Angleterre, atteint un chiffre encore plus élevé. Et cependant, la fabrication et la vente de cette denrée alimentaire sont prohibées au Canada, à cause de l'opposition de tous ceux qui sont intéressés à l'industrie laitière.

En Angleterre, les fabricants ont eu à lutter, il va sans dire, contre tous ceux qui avaient des intérêts dans l'industrie laitière, et aux Etats-Unis, pour plaire à ces intérêts, le gouvernement a imposé de lourdes taxes aux fabricants et aux marchands, sans compter toutes sortes de restrictions vexatoires, qui n'ont cependant pas empêché la marche ascendante de ce produit alimentaire.

Cependant, aujourd'hui, les fabricants de beurre sont plus tolérants. Ils ont réalisé que leur antagonisme a eu un effet tout autre que celui qu'ils attendaient et qui a plutôt aidé à la propagande de ce produit.

Au Canada, depuis quelques années, il n'a pas été question de la fabrication et de la vente de la margarine, mais depuis l'automne dernier, alors que le beurre est devenu d'un prix inabordable, on a tout naturellement songé à lui trouver un substitut. Nous avons bien eu le *peanut butter* et le *maple butter*, mais ils ne remplacent pas le beurre et se vendent, aujourd'hui, au détail, 25 sous la livre.

On a donc songé à la margarine. La presse s'est emparée de la question sans enthousiasme, car notre grande presse subit l'influence des trusts et des accapareurs voraces sans se soucier d'apporter le moindre soulagement à la classe pauvre, toujours accablée de famille, qui ne pouvait pas se payer le luxe du beurre à 45 et 50 sous.

Les sociétés d'industrie laitière sont toutes puissantes à Ottawa. Elles se sont toutes opposées à la suspension, même temporaire, du règlement prescrivant la fabrication et la vente de l'oléomargarine.

La margarine en elle-même est une denrée qui ne peut rencontrer d'objections sérieuses à sa consommation. Ce n'est pas une denrée falsifiée, ni dangereuse, mais un produit absolument sain, d'un goût agréable et nutritif. Et même ceux qui sont intéressés à l'industrie laitière, qui en connaissent la composition et qui veulent être honnêtes, sont forcés d'admettre que c'est un substitut pratique du beurre et qu'il peut être fabriqué et vendu à peu près cinquante pour cent à meilleur marché.

La plus sérieuse objection à sa vente, c'est que la margarine est vendue pour du beurre, et que cela

constitue une fraude dont souffre le public et qui nuit aux intérêts de l'industrie laitière. Cette fraude a été possible à cause de sa ressemblance avec le beurre sous le rapport de la saveur, de l'odeur et de la couleur, et que la plupart des gens ne peuvent distinguer la bonne margarine du bon beurre. Il a donc été facile de substituer frauduleusement la margarine au beurre. Cela a été pratiqué sur une grande échelle, surtout aux Etats-Unis, où les lois invitent à la fraude. En Angleterre, cependant, la vente frauduleuse de la margarine est très restreinte, grâce aux lois plus éclairées qui la gouvernent.

C'est donc à dire que l'objection sérieuse à la vente de la margarine ne vient pas de la margarine elle-même, ou de la manière dont elle est faite, mais de la façon dont elle est offerte en vente. Ce n'est pas le produit qui est mauvais, mais ce sont les négociants qui l'ont vendue qui ont été malhonnêtes en l'offrant pour du beurre, principalement aux Etats-Unis. La margarine n'a pas été prosaïtisée à cause de son excellence mais à cause de sa ressemblance au beurre.

La margarine ne peut pas être appréciée si l'on ne connaît sa composition et la façon dont elle est faite. Mais avant d'entrer dans les détails de sa fabrication, il sera intéressant de retracer brièvement son histoire.

La margarine a une origine... marchée. Elle a été mise sur le marché en 1869, pendant la guerre franco-prussienne. Pour obvier à la rareté et à la cherté des aliments gras, un prix fut offert à l'instigation de Napoléon III, pour le meilleur substitut du beurre. Ce prix fut gagné par un chimiste français,—est-ce pour cela que l'on s'est acharné à la proscrire. Ce chimiste s'appelait Hippolyte Mège, et le produit qui fut primé était substantiellement semblable au produit connu de nos jours sous le nom d'oléomargarine.

Mège, réalisant que le beurre que renferme le lait provenait du gras absorbé des tissus de l'animal, il en conclut qu'en traitant le gras on pourrait obtenir un substitut du beurre.

La fabrication, telle qu'elle se pratique aux Etats-Unis, peut être décrite comme suit : On prend du suif de boeufs nouvellement abattus, on le lave soigneusement dans de l'eau tiède, puis ensuite dans de l'eau glacée, et on le fait refroidir. On le coupe ensuite en morceaux très menus, puis on le fait fondre dans des chaudrons chauffés à la vapeur à 160 degrés Fahrenheit. Quand il est bien fondu, on le fait reposer, en saupoudrant du sel à la surface, afin d'accélérer la chute des filaments ou membranes dans le fond du chaudron. Lorsque cette opération est terminée, l'huile, ou la graisse est aspirée, à l'aide d'un siphon, dans un autre chaudron dans lequel la température est maintenue suffisamment haute pour permettre à la balance des filaments de descendre dans le fond du récipient. La graisse est alors de nouveau syphonnée dans des cuves qui sont maintenues à une température propice pour permettre la cristallisation de la stéarine. Le tout est alors mélangé, puis placé dans des toiles et soumis à une pression suffisante pour séparer la graisse des crétons. Cette graisse, débarrassée des membranes, est passée à travers un ré-

servoir d'eau froide où elle se solidifie en une masse granulée qui est désignée sous le nom d'oléo.

Un autre constituant de la margarine est le saindoux neutralisé. Ce saindoux est fait de panne et de gras de porc traité substantiellement comme ci-dessus.

Ce traitement est fait pour deux raisons : la première, afin de produire une graisse sans saveur et sans odeur, et aussi pour enlever la stéarine et les crétons, afin que le produit ainsi traité puisse fondre facilement dans la bouche.

On emploie, aux Etats-Unis, beaucoup d'huile de coton dans la fabrication de la margarine.

Quand ces deux ingrédients sont prêts à servir à la fabrication, l'oléo et le saindoux sont mélangés, les proportions variant suivant la destination du produit, pour les pays chauds, la proportion de l'oléo est plus grande pour les pays froids, la quantité de saindoux est plus considérable, ou l'huile de coton, si l'on s'en sert pour remplacer le saindoux.

Ces matières grasses sont ensuite placées dans une baratte et on y ajoute soit de la crème, ou du lait, ou même les deux, souvent du beurre, pour donner de la saveur. Pour 2,000 livres de matières grasses, on ajoute 48 gallons de lait.

Après avoir été suffisamment baratté, le produit est placé dans une cuve glacée, puis malaxé tout comme le beurre et placé dans des tinettes ou en pain d'une livre.

On fait plusieurs qualités de margarine. Lorsque l'on se sert de beurre au lieu de lait pour donner du relief aux matières grasses la margarine ainsi fabriquée est supérieure, et sa qualité varie suivant la quantité de beurre qu'on y a mis.

La margarine renferme les propriétés physiques du beurre, à tel point que même des experts s'y sont trompés. Elle n'est pas tout à fait aussi assimilable que le beurre, mais, substantiellement, elle renferme des éléments que nous trouvons dans le gras de boeuf et dans le saindoux. De sorte que tous les préjugés qui se colportent contre la margarine sont dus à la répugnance, ou plutôt à l'ignorance. Car la margarine, fabriquée avec soin et dans les conditions voulues, ressemble, à s'y tromper, au beurre quant à la couleur, à la saveur, à l'odeur et à l'apparence.

D'après une analyse officielle faite aux Etats-Unis, elle renferme les éléments suivants dans les proportions ci-dessous :
Oléo, gras de boeuf fondu 34.26 p.c.
Eléments constituants du lait 28.09 p.c.
Saindoux neutralisé 16.27 p.c.
Huile de coton 14.26 p.c.
Sel 7.12 p.c.

100.00 p.c.
C'est donc un produit absolument sain, réellement recommandable, dont la mise en vente contribuerait à alléger les privations du peuple.

Deux amis se rencontrent au palais de justice. C'étaient deux avocats qui ne s'étaient pas vus depuis plusieurs années. L'un d'eux, gaffeur, dit à brûle-pourpoint à son ami :
—Mais comme tu as vieilli. On te donnerait bien quarante ans.
Et l'autre, de répondre, machinalement :
—C'est possible. Mais je ne les prends pas !

Français batard

Malgré les nombreuses critiques qui ont été faites au sujet de certaines circulaires publiées par des maisons de l'Ontario, il se glisse, même dans la capitale de Québec, de ces circulaires écrites en français.

On nous en a adressé une ces jours derniers, d'une maison de Montréal.

La voici :
Messieurs :—
Ci-joint une nouvelle Liste de Prix et Certificat d'analyse en connexion avec l'huile Tiolene, "L'huile qui est pure." Nous espérons de faire des bonnes affaires cette été avec cette Huile.
Nous vous envoyons une boîte d'exposition pour vous montrer les quarts pesantiers. Bien tot nous s'attendons de vous envoyer quelques matières en effet de quel pesantiers ils faut pour les différents automobiles.
Nous allons avoir prochainement des nouveaux calendriers de pousches et nous vous en envoyons avec des livrets. Si-vous-plait nous laissez avoir une de vos cartes d'affaires pour que nous puissions imprimés ces Calendriers correctement.
Si vous avez des Voyageurs que vous pouvez envoyer prendre les ordres des propriétaires d'automobiles nous avons des petits livrets de pousches de les boîtes d'exposition qui seront bien commode.
Avec des bons souhaits, nous demeurons,
Vos tres dévoués,
Canadian Selling Company,
J. C. WALSH, Mgr.

Mais il y a mieux que cela, et c'est à Québec même que nous avons trouvé cette perle. C'est un buvard-réclame de la Quebec Carpet Cleaning Co. Il est supposé être bilingue. Mais lisez le beau français qu'on a le toupet de nous servir en pleine ville de Québec :

Négligence de faire nettoyer des Tapis à la factory ou nettoyer par Vacuum chez soi, ainsi que les fenêtres est criminel. Tapis, 5c.—10c. par vgs. ; fenêtres par contrats. Nettoyage par vacuum \$1.00 par heure.

Evitons le feu, par l'usage de Pyrene l'éteigneur de feu, le plus effectif connu. Les marchandises Pyrene aussi comprennent, boîte de première assistance.—Téléphonez, écrivez ou venez nous voir pour les prix.

Occupez vous plus parce que avec le Davy Automatique du Sauvetage de Feu. Alors votre vie ne peut pas être menacé par le feu. Prix convenable pour toute bourse, \$12.00.

Sanitation dans la maison peut-être accomplie par l'emploi de Walker's English Disinfectant Blocketts et Carbolicene. Demandez votre pharmacien.

Ne croyez-vous pas qu'il y a des limites à l'impudence, ou à l'ignorance, ou à la bêtise, appelez cela comme vous voudrez.

Ces horreurs n'ont pas d'excuse.

C'est consolant.....

"Quand un soldat canadien meurt au front, on l'ensevelit dans une couverture, et l'Etat retient à la famille le prix de ce linceul sur la solde du mort. De la solde du mort on déduit aussi le coût de la petite croix de bois plantée sur sa tombe."—(Les journaux).

A propos de ce détail insignifiant, un journal bilingue intitulé : "Canadian Military Gazette", et qui a de long tuyaux, écrit : "Cela nous semble trop raide".

A moi, non !

Loïn de récriminer à l'instar de ces anglo-mécontents, je reconnais dans ce qui les offusque une marque d'attention bienveillante mesurée à l'aune impériale, une délicatesse qui ne manque pas de toucher. A mes yeux, pour vrai dire, cela est comme une manière de suprême consolation réservée à ceux des nôtres qui vont mourir. Après avoir versé leur sang et donné leur vie pour la défense de leur patrie, ils dormiront leur dernier sommeil enveloppés—ils le savent d'avance,—dans leur propre couverture. . .

Pas la couverture du gouvernement !

La couverture payée à même l'argent de leur femme, de leur mère, de leurs enfants. . . N'est-ce pas que cela parle au coeur ?

La laine est chère, mais après tout on se paiera une couverture, tout de même.

Et la croix de bois, donc !

Crémazie s'émeut sur le sort de l'homme qui expire loin des siens,

. . . sans entendre une parole amie.

Pareil délaisement d'un tombeau perdu, ignoré, fait mal au poète.

. . . "Isolé dans sa mort,
Personne ne viendra donner une prière,
L'aumône d'une larme à la terre étrangère. . .
Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ?"

Ces poètes, toujours les mêmes. . .

Mieux fortuné, le soldat canadien victime de la Grande Guerre aura sa petite croix tumulaire portant son nom ou son numéro, toutes les fois du moins que ce sera possible. Une main reconnaissante fouillera pieusement son gousset et y prendra de quoi acheter de l'Etat les deux boîtes de bois qu'on fichera en terre, là, juste au-dessus de son corps échiqueté. . .

Viennent après cela les pèlerins du souvenir.

Le bois aura été rare, sans doute : on s'en sera payé tout de même deux morceaux. . . pour les amis et les parents à qui pourrait prendre la fantaisie de venir voir où l'on se fit tuer.

Les soldats canadiens morts au front auront donc aussi leur propre croix.

Ah ! Comprenez. . . Je ne parle par de la croix d'honneur—celle du gouvernement impérial et des officiers anglais—mais de la croix de bois, celle qui est fichée en terre, juste au-dessus de leur corps déchiqueté.

A la bravoure, je rends hommage ; devant l'héroïsme des nôtres je m'incline, enu.

Héros de la Grande-Bretagne tombés au champ d'honneur, héros canadiens de Saint-Eloi, de Courcellette et de Vimy, dormez en paix.

Dans votre couverture et sous votre petite croix de bois, dormez en paix : elles sont à vous !

—Le Progrès de Beauport. ROGER CONTANT.

LES CHEMINS DE FER

ILS VEULENT SE JOINDRE AUX INNOMBRABLES EXPLOITATEURS QUI PRESSURENT LE PEUPLE

Les chemins de fer canadiens, les aventuriers qui ont voulu se lancer dans l'industrie des chemins de fer. De sorte que le réseau actuel de voies ferrées du Canada, en ne tenant pas compte de l'Intercolonial et des autres chemins de fer de l'Etat, a coûté au pays 234 millions de dollars contribus par les chemins de fer l'autorisation de relever uniformément de 15 pour cent le tarif du fret et des voyageurs, et de limiter à cent livres au lieu de cent cinquante les bagages transportés gratuitement avec chaque voyageur.

Cette demande est d'autant plus étonnante que le gouvernement vient de permettre aux chemins de fer de réduire considérablement de faire d'énormes économies aux dépens du public. A l'heure actuelle, les chemins de fer canadiens ont un tarif deux fois plus élevé que les chemins de fer américains. Parce que ces derniers demandent la permission d'augmenter dans une proportion relativement légère, le coût du transport, ce n'est donc pas une raison pour que nos chemins de fer obtiennent de nous pressurer encore davantage.

La preuve que le tarif actuel, pour les voyageurs et les marchandises, est suffisamment élevé, c'est que le Pacifique Canadien est bien administré, tandis que c'est tout le contraire pour les autres chemins de fer. Mais ce n'est pas au public de payer pour la maladresse des directeurs du Grand-Tronc, du Canadian Northern et des autres réseaux moins importants du pays.

D'ailleurs, tous ces chemins de fer, le Pacifique inclus, ont été construits avec l'argent du public, et, en équité, devraient appartenir en toute propriété au public. Le gouvernement du Dominion, les gouvernements provinciaux et les municipalités ont gorgé de subventions, depuis cinquante ans, tous

OBSERVATOR.

—L'Autorité.

Noble commerçant

Un mutilé revenu du front, le sergent A.-C. Goodall, ayant présenté un billet de deux piastres en paiement des éplettes qu'il avait faites dans une pharmacie de Toronto, ne reçut le change que d'une pastre. Malgré ses protestations et l'attestation d'une personne qui fut témoin de la chose, le pharmacien ne daigna même pas ouvrir sa caisse pour vérifier son erreur et persista à dire qu'il n'avait reçu qu'une piastre. Ce n'est que le lendemain, lorsque plainte fut portée en cour de police, que le sergent fut remboursé.

Et l'on criera faussement dans le *News*, le *Standard* et l'*Orange Sentinel*, que les blessés revenus du front sont maltraités à Québec.

Sera-ce pour faire oublier tous les mauvais traitements qu'ils reçoivent à Toronto même, où les officiers de la classe des sautes-fesses les délaignent et de bon commerçants cherchent à les voler publiquement ?

Le recrutement pour la milice canadienne n'est pas "vargenx", même dans la pédantesque ville de Toronto. Le gouvernement voudrait enrôler 1,000 recrues dans le district militaire de Toronto. Or, savez-vous, pour la semaine qui s'est terminée le 14 avril, combien Dix, bien comptées. A ce compte-là, cela prendrait vingt ans avant de ramasser les 1,000 volontaires que le gouvernement réclame.

Mais l'on crie toujours contre le Québec.

Les patates

Cela devient intolérable. Quand donc des mesures sérieuses seront-elles prises contre les misérables exploitateurs, aidés des banques, qui mettent l'enclère sur les patates, par exemple.

AFFLIGE DE MAUX D'ESTOMAC

Très misérable Avant de Commencer à prendre "Fruit-a-tives"

594, RUE CHAMPLAIN, MONTREAL. "J'ai terriblement souffert du Rhumatisme et de Maux d'Estomac pendant deux ans. J'avais de fréquents Elourdissements, et en voyant les repas, je me sentais misérable et endormi. Un ami me conseilla "Fruit-a-tives", et dès le début, elles m'ont fait du bien. Après la première boîte, j'ai senti que je devenais bien, et je puis sincèrement dire que "Fruit-a-tives" est le seul remède qui m'ait fait du bien."

Lequel ?

"Mon infirmière jolie, "Je m'étais juré de ne rien vous "dire, je m'étais juré de ne point "vous écrire et pourtant, malgré "toutes mes résolutions, il m'en "coûte trop de garder pour moi "seul ce secret qui m'opprime: Je "vous aime.

"Oh ! je sais bien tout ce que "peut avoir de fou et d'inconsidé- "ré cet amour dont je souffre. "Comment supposer un instant "que vous, si délicieusement fine, "consentiriez à écouter le pauvre "blessé que je suis ? Dès le pre- "mier mot que j'aurais pu vous "dire, vous m'auriez fait signe de "me taire, vos grands yeux ten- "dres se seraient fait sévères et "vos lèvres auraient éviscérées une "moue dédaigneuse. Et cepen- "dant, jamais, peut-être, vous ne "seriez aimée comme je vous aime, "comme je vous ai aimée dès le "premier jour, quand, tout meur- "tri, je suis entré dans cette pe- "tite chambre où votre présence "me fit oublier le rayon de soleil "que vous éclipsiez par votre jeu- "nesse et votre beauté. Je vous ai "me, mon infirmière jolie et..."

Cette lettre interrompue trem- blait entre les doigts de Suzy De- brive, infirmière à l'hôpital tempo- raire installé au Select Palace de Cannes. Depuis vingt mois, la jeu- ne femme n'avait quitté son poste et, affectée, dès le début, dans cette même chambre, il ne pouvait y avoir de doute pour elle, cette mis- sive lui était adressée. Un hasard d'ailleurs de l'avoir découverte : pendant le sommeil de son blessé elle avait ouvert machinalement le tiroir de la petite table sur laquel- le elle brodait, les premiers mots lui avaient sauté aux yeux, et puis curieuse, elle avait lu...

Mais comment savoir qui avait pu tracer ces lignes ? Ni date ni signature, aucun indice ni aucun chiffre. Certes ce ne pouvait être ce pauvre petit assoupi que Suzy regardait maintenant. Arrivé la veille, blessé cruellement aux yeux on n'avait pu jusqu'alors lui arracher son large bandeau. Celui qui l'avait précédé dans ce lit ? Comment le croire ? C'était un "Sidi" un superbe noir dont toutes les connaissances de français se bornaient à ces deux rudimentaires formules "Y a bobo" ou "Y a pas bobo"... Alors, mentalement, la jeune femme supputa le temps qu'était demeuré ce Youssouf-ben-Massam et, prenant sa tête entre ses mains, elle essaya de se sou- venir...

A la façon dont tous ses blessés l'avaient regardée, Suzy n'avait pu douter de l'inclination que tous avaient pour elle. Parfois, dans un regard, ils s'étaient dé- clarés, mais l'infirmière feignait de ne point lesc omprendre. Elle savait que fatalement un jour ar- rivait où la reconnaissance et la bonne amitié faisaient place chez les malheureux soldats à un senti- ment plus tendre et, trouvant la chose naturelle, elle n'y prenait point garde. Elle savait que, sor- tis de l'hôpital et rendus à la vie, ses blessés guéris ne conserveraient d'elle qu'un souvenir aimable et qu'ils seraient eux-mêmes les premiers à sourire de leur passion- nette d'un instant qui, jamais chez elle, n'avait trouvé d'écho. Elle faisait strictement son devoir sans vouloir s'occuper de la personna- lité de ses malades.

Et cependant—pourquoi, mon Dieu ?—cette missive, trouvée par

hasard, laissait la jeune femme toute rêveuse. Elle sentait que ce- lui qui l'avait écrite devait être plus sincère que les autres, elle brûlait du désir de le connaître et en y songeant son cœur battait plus fort. Lentement elle relut, mot par mot, une fois encore les lignes qui la ravissaient et de nou- veau elle voulut deviner :

Un instant elle pensa à un jeu- ne aviateur—presqu'un enfant— qui, pendant deux mois était resté dans cette chambre. Mais non, sa petite amie, une délicieuse blonde était venue auprès de lui et Suzy se souvenait encore avec attendrisse- ment de l'amour qu'ils paraissaient avoir l'un pour l'autre. Le vieux capitaine perclus de rhuma- tismes qui lui avait succédé ? Non, ce serait trop drôle et malgré elle, la jeune femme souriait de cette idée. Puis elle avait eu un paysan —petit gosse ignorant de la classe 16—auquel elle avait commencé d'apprendre à lire. Qui encore ?

Un brave garde-voie, bon bour- geois, père de famille dont la femme qui tenait à Nice sa petite épicerie venait régulièrement tous les dimanches avec l'un ou l'autre de ses enfants. Et puis, c'avait été un Anglais qui entendait à peine notre langue et qui d'ail- leurs n'était resté qu'un jour ou deux...

Non, décidément, Suzy ne pou- vait retrouver son adorateur in- connu. Qui sait ? La lettre était peut-être là depuis longtemps dé- jà — très longtemps — et tant d'hommes, jeunes ou vieux, s'é- taient suivis dans la petite cham- bre que les souvenirs de l'infirmière les confondaient tous mainte- nant.

Alors, ne voulant renoncer à cette exquise impression d'amour, la jeune femme rêva de son corres- pondant tel que son imagination lui faisait désirer celui qu'elle eût aimé et, déplorant sa timidité, elle se laissa bercer par des songes im- précis dans lesquels elle se pen- dait, délicieusement.

On venait de frapper à la porte de la chambre puis, sans attendre de réponse, Thuis s'était douce- ment entr'ouvert et, sur la pointe des pieds pour ne point éveiller le blessé, une infirmière se diri- geait vers Suzy. C'était la secré- taire de la Direction.

—Debrive, lui dit-elle à voix basse, c'est la Directrice qui m'en-

voie près de vous. Elle vient de re- cevoir une lettre du père d'un de vos anciens blessés, un romancier paraît-il ; il demande s'il n'a pas oublié par mégarde dans un tiroir de votre chambre un conte qu'il avait commencé d'écrire pendant que son fils sommeillait.

Tout en serrant dans sa petite main la lettre de Pinconnu, Suzy ouvrit largement les deux tiroirs de la table :

—Voyez vous-même, Madame, il n'y a absolument rien. Je regarde d'ailleurs après chaque évacua- tion et je n'ai jamais rien trouvé.

Mais dès que la porte se fut re- fermée sur la secrétaire, la jeune femme, toute rougissante de son mensonge, enfouit avec précau- tion l'épître amoureuse au fond d'une poche de sa longue blouse blanche.

A ses yeux brillait une petite larme...

Emmanuel SHERIDAN.

AVIS D'INCORPORATION

"La Glace Frontenac, Limitée" Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieu- tenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du douzième jour d'avril 1917, consti- tuant en corporation MM. Joseph- Herman Fortier, industriel ; Napo- léon Minany, commis ; J.-Arthur Ger- nozt, gérant ; Pierre-Célestin Falar- deau, comptable, et J.-Arthur Jumeau, commis, de Québec, dans les buts sui- vants :

Fabriquer, manufacturer et faire le commerce de tout de quelque ma- nière et sous quelque forme et pour quels fins que ce soit, de la glace et des glaces en général ;

Acheter, louer, acquérir et possé- der, à quelque titre que ce soit, et ex- ploiter de toutes manières tous les appareils, machines, instruments, manufactures, entrepôts frigorifiques, biens meubles ou immeubles et droits nécessaires ou utiles aux dites indus- tries et commerces ;

Faire le commerce de viande et des produits de la ferme, de l'élevage et de l'agriculture en général, avec pou- voir de produire et fabriquer et par conséquent pouvoir d'acquérir et pos- séder, à quelque titre et de quelque manière que ce soit, tout ce qui peut être nécessaire, droits et biens tant corporels qu'incorporels, pour produi- re et fabriquer tout ce qui peut être l'objet des commerces et industries que la compagnie est autorisée à faire ou à exercer ;

Fabriquer, manufacturer et faire le commerce sous quelque forme que ce soit de tout ce qui peut être l'objet de la fabrication, de l'industrie et du commerce en général ;

Acquérir ou exploiter, vendre, louer ou échanger à quelque titre et de quelque manière que ce soit tous les brevets d'invention ;

Employer en tout ou en partie ses actions, fonds, débentures ou autres valeurs pour l'achat de débentures ou d'actions d'autres corporations ;

Faire avec toutes autres compa- gnies tous arrangements concernant l'exploitation, l'acquisition ou le con- trôle de leur industrie respective, et contrôler, soit par l'acquisition des actions ou autrement, toute autre

compagnie ou toutes autres compa- gnies ; Acquérir toute autre industrie iden- tique à celle que la présente compa- gnie est autorisée à exercer ainsi que sa clientèle et son actif aux condi- tions, taux et prix qui seront conve- nus et payer avec des actions acqui- sées, des débentures, des actions-obligations (débenture-stock) des obliga- tions ou autres valeurs de la compa- gnie toute telle acquisition ;

Acquérir par achat, sur vente privée, judiciaire, publique ou toute au- tre, échange, donation, donation en paiement ou de quelque manière et à quelque titre que ce soit, louer, rece- voir à titre de prêt de nantissement, de dépôt de garantie, posséder, rete- nir, détenir, exploiter et occuper à quelque titre et de quelque manière que ce soit tous droits et biens, tant corporels qu'incorporels, qu'ils soient meubles ou immeubles et sans aucu- ne exception quelconque ;

Vendre, donner à bail, en nantisse- ment, en dépôt, en garantie, en échange, en paiement et généralement aliéner, céder, transporter ou disposer de quelque manière et à quel- que titre que ce soit des droits et biens mentionnés dans la clause pré- cédente ;

Grever de servitudes et hypothé- quer tous immeubles quelconques et consentir soit comme bailleur ou pre- mier tout bail emphytéotique ;

Exercer tous les pouvoirs mention- nés dans les trois clauses précédentes chaque fois, ainsi souvent et dans tous les cas, circonstances et condi- tions où la compagnie jugera qu'il est de son intérêt, utile, avantageux ou nécessaire à ses entreprises d'exercer aucun des dits pouvoirs ;

Emprunter tous montants que la compagnie jugera utiles ou nécessai- res d'emprunter pour les fins de ses entreprises ou l'exercice d'aucun de ses pouvoirs, et ce en aucun temps et aussi souvent qu'elle le jugera à pro- pos, et faire les dits emprunts aux termes et conditions et en donnant les garanties et hypothèques que la compagnie trouvera raisonnable ;

Entrer en aucun temps et aussi souvent que la compagnie le jugera utile et nécessaire des actions-obligations (débenture-stock) et en dispo-

ser, pour les montants et aux termes et conditions que la compagnie croira raisonnable ; Hypothéquer, garantir ou mettre en gage par acte authentique pour garantir le paiement des obligations, débentures, ou actions-obligations (débentures-stock) qu'elle est autori- sée à émettre par la loi ou sa charte, les biens mobiliers ou immobiliers, présents ou futurs que la compagnie possèdera dans la province et d'une manière générale exercer sous les con- ditions y mentionnées, tous les pou- voirs mentionnés aux articles 6119a et 6119d inclusivement, des Statuts Refondus de Québec, 1909, (4, Geo. V., ch. 51.)

Construire ou faire construire tou- tes bâtisses et constructions quelcon- ques, ou agir comme entrepreneur pour toutes espèces de constructions et bâtisses ;

Acquérir de quelque manière que ce soit, posséder et détenir, exploiter et utiliser toutes espèces de franchi- ses et privilèges ;

Distribuer en nature parmi ses ac- tionnaires tous biens de la compagnie et en particulier toutes actions ou au- tres valeurs d'autres corporations, corps publics ou compagnies que la compagnie peut posséder ;

Émettre et distribuer des actions acquittées et non sujettes à appel, obligations, actions-obligations ou au- tres valeurs de la compagnie et payer avec celles pour tous services, toutes dettes et obligations de la compa- gnie ;

Faire tous contrats de louage, de service, de cautionnement, de mandat, d'agence, de transaction, et générale- ment tous contrats et conventions quelconques dont est capable une cor- poration sans autre exception, sous le nom de "La Glace Frontenac, Limi- tée", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Qué- bec.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce douzième jour d'avril 1917.

Le sous-secrétaire de la province, C. J. SIMARD.

PLACEMENTS PAR OBLIGATIONS (DEBENTURES)

Municipales, Scolaires, et Paroissiales RAPPORTANT 5%, 5½% ET 6%

DEMANDEZ LA LISTE DE MARS

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITEE. 136 Rue St-Pierre, QUEBEC. Téléphone 6932.

APRES L'INVENTAIRE

En dépit de la hausse considérable dans les prix, nous avons réussi à organiser plusieurs occasions pour nos clients

Table with 2 columns: Description of carpets and price. 3 verges par 4 verges... \$55.00 pour \$35.00. 3 verges par 3½ verges... \$45.00 pour \$30.00. 3 verges par 3 verges... \$40.00 pour \$25.00. 5000 verges de carpettes en Bruxelles valant \$1.75 la verge pour... \$1.25

Notre assortiment complet de Carpettes en Tapiserie, Bruxelles, Axminster et Wilton pour être vendu aux prix de la manufacture.

Coton et toile à draps, Coton et toile à traversins, Toile à nappes, et à serviettes, Serviettes et toile à serviettes.

Toutes les marchandises ci-dessus sont marquées ux anciens prix.

Le plus bel assortiment de Rideaux, à la paire ou à la verge, aussi des étoffes pour couvrir les meubles, etc., etc. 300 Balais à Roulettes de très bonne qualité, valant \$3.00, en vente à \$1.75.

Nous gardons les marchandises en entrepôt sans charge. P. J. COTE, 29 & 31 Rue St-Jean En face de la Côte du Palais.

La Cie d'Agences Européennes

J. ADHEMAR GAGNON, GERANT Liqueurs et produits alimentaires en GROS Correspondants—Angleterre, France, Espagne, Belgique, Italie, Portugal

AGENCES

VINS—Bourgogne, Bordeaux, Saumur, Champagne, Portugal, Espagne. EAU DE VIE—Cognac, Scotch, Gin, Whiskey. PRODUITS ALIMENTAIRES — Poissons, Vian- des, Légumes et Fruits, En Boîtes et Paquets.

4, Rue Notre-Dame



L'ANNONCE CE N'EST PAS TOUT

Il faut de toute nécessité que la marchandise que l'on annonce réponde parfaitement

A CE QUE L'ON ECRIT.

Il y a trois choses essentielles dans la Confection pour Messieurs LA QUALITE DU TISSU,

LA COUPE ET LE FINI.

La maison JULES GAUVIN détient l'agence "Semi-Ready", depuis plusieurs années, et prétend soutenir, avec ces Vêtements, ce qu'elle annonce.

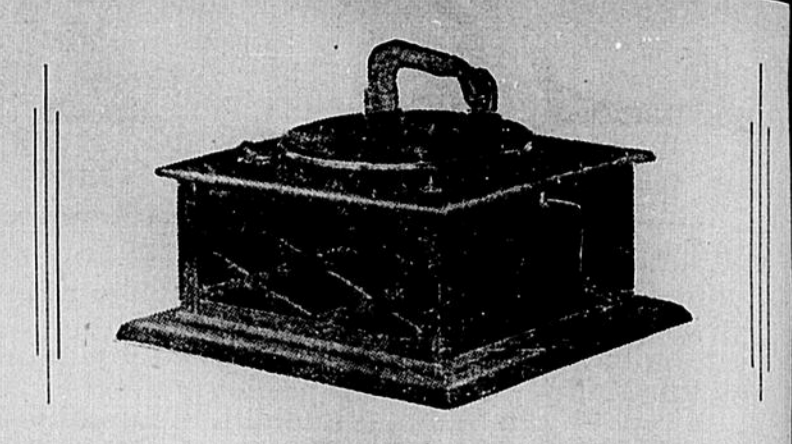
Le jeune homme qui porte les Vêtements Semi-Ready sait que son apparence défie la critique.

Nous comprenons le goût des jeunes gens et savons leur donner satisfaction. La diversité des patrons et des valeurs Semi-Ready répond à toutes leurs exigences.

Éléphants Paletots légers, et Complets, un grand choix de mo- dèle qui oriente et qui inspire le goût d'être bien mis. Pourquoi ne pas venir choisir sur le vif dans nos gardes-robés. Essayez une fois, des milliers vous ont précédés et s'en trou- vent bien.

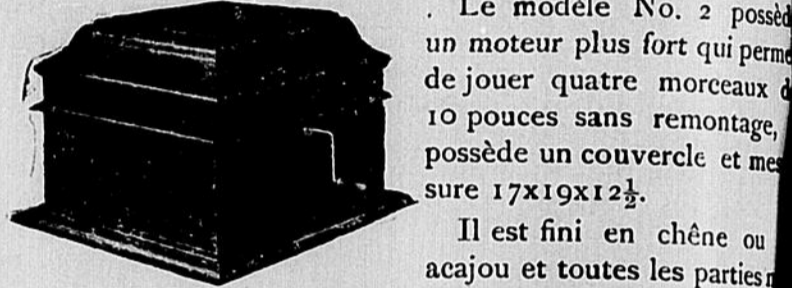
Jules Gauvin Rue ST-JOSEPH QUEBEC. REP. SEMI-READY.

NOS PHONOGRAPHES



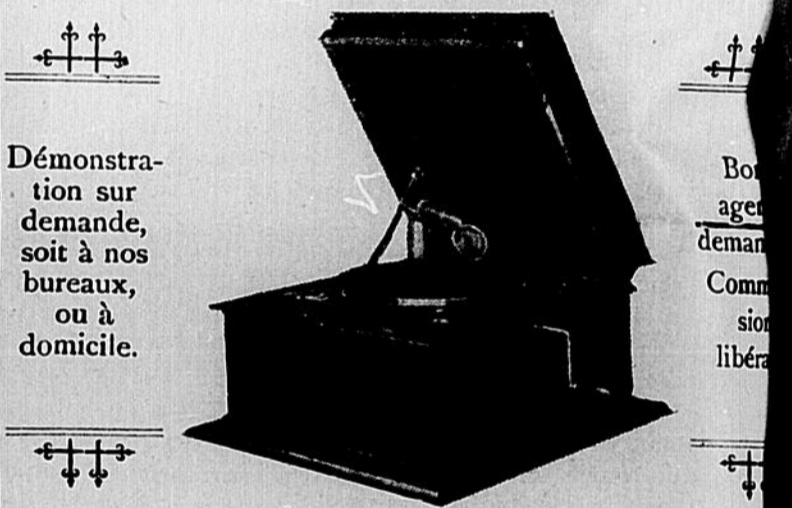
MODELE No. 1. Les PHONOGRAPHES que nous offrons sont des MACHINES PARFAITES à tous les points de vue. Ils reproduisent également tous les RECORDS A DISQUES grâ à leur reproducteur universel.

Le modèle No. 1 que nous offrons est exactement sem- blable aux machines qui se vendent de \$21.00 à \$35.00. Il est pourvu d'un moteur à double action, qui tourne régulièrement et muni d'un régulateur pour régler la vitesse. Il est fini en chêne ou en acajou et toutes les parties métalliques sont nickelées et polies. Il mesure 13 x 13 x 9 pouces.



MODELE No. 3, FERME. Ce modèle est en tous points semblable aux Machines et se vendent de \$35 à \$75.00. Nos prix sont à la portée de toutes les bourses.

Modèle No. 1 \$12.00 Modèle No. 2 \$22.00 Expédié n'importe où, transport payé, sur réception du p



MODELE No. 3, OUVERT. Démonstration sur demande, soit à nos bureaux, ou à domicile.

Modèle No. 4 VALEUR D \$100.00 POUR \$57.50 JOUR TOUS LES RECORDS CABINET POUR 100 RE

Commissariat General 147 Cote de la Montagne, Québec. TELEPHONE 356

EN VENTE CHEZ L'E. LABRECQUE 103 Rue du P A Lévis chez B. A. FAYEST

CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNES
BUREAU PRINCIPAL : 21, rue St-Jean, Québec.
SUCCURSALES A QUEBEC
T. ROCH. Coin des rues St-Joseph et du Pont
T. SAUVEUR. No. 801, rue St-Valier
T. ACQUES-CARTIER. Coin des rues St-Joseph et Caron
T. JEAN-BAPTISTE. Coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean
T. ASSE-VILLE. Coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre
T. MOULOU. Coin de la 5e Rue et de la 4e Avenue
SUCCURSALES A LEVIS
LEVIS. No. 109, rue Commerciale
LEVIS. No. 20, rue Eden
La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

Hotel Blanchard
JOS. CLOUTIER, Propriétaire
Plan Américain et Européen
TÉLÉPHONE 1916
A proximité du Richelieu et des gares de chemin de fer

Impressions

Table listing various stationery items and their prices: En têtes de Lettres sur beau papier \$4.00, Enveloppes No. 8, (7 1/2 x 3 1/2) 4.00, Enveloppes No. 7, (6 x 3 1/2) 3.50, etc.

LE FRANC-PARLEUR
47, Cote de la Montagne
QUEBEC.

Provincial Securities Ltd
6%

Table listing investment options with amounts and locations: \$20000.00 6070 Village de Chandler, \$3000.00 6070 Sault au Récollet, \$2000.00 6070 Saint-Cœur de Marie, \$25000.00 6070 St-Joseph d'Alma, \$60000.00 6070 Fraserville, \$48000.00 5 1/2 070 Fraserville.

Pour plus amples renseignements
S'adresser à
J. H. BOISVERT, N. P.
DIRECTEUR GÉRANT.

PROVINCIAL SECURITIES
LIMITED.
105, Côte de la Montagne
Québec

THEATRE
VICTORIA

Le plus beau, le plus sûr, le plus chic théâtre de Québec.
Vues inédites et Choies
Changements trois fois par semaine, Lundi, mercredi et Vendredi
Orchestre superbe sous la direction de
A. Clapperton
Prix : 10 Cts.
ESSAYEZ-LE

Nous recommandons les produits
PURITY
CONSERVEZ LES COUPONS.

PHONE PHONE
Bureau : 7389 Résidence : 4229
G.-J. TESSIER
COURTIER

Immeubles, Débitements, Assurances Feu Vie et Accidents

CHAMBRE 2, EDIFICE MORIN
Côte de la Montagne, QUEBEC

NOTAIRE DE LA BANQUE D'HYPOTHEQUE SAINT-ROCH. ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE
HENRI POULIOT,
NOTAIRE

CHAMBRE 309 EDIFICE "QUEBEC RAILWAY" QUEBEC. TELEPHONE 692

NEPTUNE INN
Geo. Le Vallée, prop.
115, COTE de la MONTAGNE
Plan Américain et plan Européen
TAUX : \$2.00 PAR JOUR ET PLUS
Téléphone 1708 Téléphone 1852

Charbon, Bois de Chauffage
Bois de Construction
AUX MEILLEURS PRIX DU MARCHÉ
Demandez nos Prix et vous serez convaincus

The D'Auteuil Lumber Co. Ltd.
BUREAU : 81 Rue St-Pierre Téléphone 4680.
QUAI : 122 Rue St-André Téléphone 4678

Aux Manufacturiers, Mécaniciens et Automobilistes.
Toutes pièces cassées de machineries, d'automobiles, ou autres en aluminium, fonte, acier, cuivre, bronze, etc., peuvent être réparées au moyen de la soudure autogène, par

CHARLAND, BERNARD & CIE
les seuls faisant une spécialité de soudure de ce genre.
Aussi : Redressage de chassis et d'essieux d'automobiles décarbonisage des moteurs.
348 RUE ST-VALIER
TELEPHONE 5080.

Tonique, Aperitif, Reconstituant
Le Vin Des Carmes
LE PLUS ANCIEN DES VINS MEDICINAUX
est prescrit avec le plus grand succès par la Profession Médicale dans les cas d'Anémie, Manque d'Appétit, Dyspepsie, Irrégularités de fonctions sexuelles. Recommandé aux Convalescents des Fièvres et de toutes les maladies débilitantes.
Généralement adopté dans les Hôpitaux
LES SOEURS DE LA CHARITÉ DE QUEBEC.
A. TOUSSAINT & CIE
QUEBEC.
Dépositaires Généraux.

HOTEL ST-ROCH
Situé au centre commerciale de la ville. Moderne sous tous les rapports
PLAN AMERICAIN CAFE
CUISINE RECHERCHEE SERVICE ATTENTIF
Place Jacques-Cartier.

J.-Arthur Larue Eugène Trudel
C. A., L. I. C. C. A., L. I. C.
LARUE & TRUDEL
COMPTABLES LICENCIES
(Chartered Accountants)
126, RUE ST-PIERRE
LaRue, Trudel & Picher
Liquidateurs de faillites, Administrateurs de successions, Fiduciaires, Compromis entre débiteurs et créanciers. Experts.
EDIFICES "DOMINION" QUEBEC
TELEPHONE:—4520 — 4521.

BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

ALPHONSE HUARD
NOTAIRE
Argent à prêter sur hypothèque.
EDIFICE QUEBEC RAILWAY
Tél. 2113.

SCOTCH WHISKEY CRAWFORD
ESSAYEZ-LE

HOTEL RIENDEAU, LTEE
Le rendez-vous des Canadiens Français.
58-60 PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL
Situé près du Palais de Justice et de l'Hôtel de Ville, à proximité des gares de chemins de fer et du Pont.
WILFRID GERVAIS, PRES.-TRES. P.-A. SAMSON, VICE-PRES.-SEC
Téléphone Main 6131
L'hôtel a été récemment remis à neuf. Confort à prix modérés.

M. Ernest Lefavre, L. L. C. J. Art. Gagnon.
LEFAVRE & GAGNON
Successieurs Lefavre & Lefavre Comptables-Auditeurs.

LIQUIDATION DE FAILLITES
Compétence et diligence apportées dans le règlement de comptes entre débiteurs et créanciers.
147, COTE DE LA MONTAGNE (Coin Côte de la Montagne et Dalhousie), Québec.
Téléphones : 1108 et 1908.

Charles Gagnon
ASSURANCES
FEU MARINE
VIE RESPON-
ACCI- SABILITÉ
DENTS VOL
88 RUE ST-PIERRE 88
TÉL. 000

TELEPHONE 335
Spécial :
Cigares Benson & Hedges
J.A.D. BLOUIN
Importateur et Marchand de Tabacs
Revue et Journaux
Américains et Canadiens

SPECIALITES :
Tabacs Canadiens,
Réparations de Pipes
Bonbons et Chocolats
193, St-Joseph
QUEBEC

C. A. Lafrance
NOTAIRE
ARGENT A PRETER
92, RUE ST-PIERRE Tel. 1502

La Traverse de Lévis
HORAIRE POUR LA SAISON D'HIVER
Du 26 novembre au 24 avril, de six heures et demie du matin jusqu'à six heures du soir, les deux bateaux partiront simultanément de chaque débarcadère toutes les demi-heures pour traverser le fleuve comme suit :
De Québec : De Lévis :
6.30 6.45
7.00 7.30
9.00 9.45
10.45 11.15
11.45 12.15
Du 26 novembre au 24 avril, les dimanches, de six heures du matin jusqu'à midi, un seul bateau fera le service, traversant toutes les demi-heures, laissant Québec aux heures et Lévis aux demi-heures.

A. TANGUAY, Gérant.
LES HUITRES
HUITRES MALPEQUES
Venant de l'Île du Prince Édouard, servies tous les jours au
CAFÉ DE L'AUDITORIUM
50 cts la douzaine
P. W. P. DUGAL, Propriétaire.

Arthur Paquet
HORLOGER BIJOUTIER OPTICIEN JOAILLER
Fabricant de bijouteries de toutes sortes
Anneau de Fiancailles, Une Spécialité
Diamants, Pierres Précieuses, Choix Considérable
Assortiment varié, nouveau et des plus attrayants en fait de Montres, Horloges, Chronomètres, Coucoux, Réveille-Matins Bijouteries, Orfèveries, Argenteries, Montures de Lunettes, Verres de Lunettes, Lorgnettes, Etc.
La plus grande variété de Québec
67 Rue St-Joseph 67
Réparations de toutes sortes exécutées promptement, soigneusement par des ouvriers experts, à des prix raisonnables.
Téléphone 2537

ANCHOR WEAKNESS CURE
IL GUERIRA L'HOMME FAIBLE, LA FEMME FAIBLE, LES ENFANTS FAIBLES, LES JEUNES FILLES FAIBLES.
EN VENTE PARTOUT.
Medication Nouvelle L'educateur de l'intestin

Constipation, Maladies du foie, Dyspepsie, Maladies du rein.
Figues - Actives
Son action est certaine
En vente chez W. BRUNET & CIE
RUE ST-JOSEPH

Vous trouverez partout

Scotch Crawford
ET LE

Cognac Gaston Dugas
LE NEC PLUS ULTRA DES LIQUEURS



Le prix d'achat n'est pas tout ce que paie l'acheteur d'un OLAVIGRAPHE
Il y a des machines à écrire dont le coût d'entretien est plus élevé que le coût d'achat.
L'UNDERWOOD n'est pas de ce nombre ; c'est la machine qui a le moins souvent besoin de réparations, donc, c'est la meilleur marché.
Faites usage de l'UNDERWOOD.
Clement & Clement, Eng.
J. R. CHALOUIT, Prop.
Québec.

AVIS D'INCORPORATION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
 George V, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux que ces présentes lettres verront ou qu'elles pourront concerner,
 Salut.

Attendu que la loi des compagnies de Québec statue que le lieutenant-gouverneur peut, au moyen de lettres patentes expédiées sous le grand Sceau, accorder à cinq personnes ou plus, qui en font la demande par requête, une charte les constituant en corporation pour certains objets relevant de l'autorité législative de cette province;

Attendu que les personnes ci-après désignées ont déposé une requête demandant un charte qui les constitue en corporation pour les objets ci-après décrits; et

Attendu qu'il a été démontré que les dites personnes ont rempli les formalités pour l'obtention de la charte demandée, et que les objets de l'entreprise de la compagnie projetée sont de ceux pour lesquels le lieutenant-gouverneur peut accorder une charte;

A ces causes, Nous avons, en vertu des pouvoirs qui Nous sont conférés par la dite loi des compagnies de Québec, constitué, et par les présentes lettres patentes, constituons en corporation les personnes suivantes, savoir:

M. Joseph-Edmond Hébert, M. Louis-Edmond Hébert, M. Joseph-Alain Hébert, M. Louis-Théophile Beaudoin, rentier, St-Henri de Lévis, Joseph Masse, marchand de bois, St-Apollinaire, John-James Small, marchand de bois, Ste-Agathe, ainsi que toutes les autres personnes qui sont ou deviendront actionnaires de la compagnie et ce pour les objets suivants:

Acquérir par achat, bail ou autrement et posséder et détenir des biens-fonds et immeubles, vendre, arrêter, transporter, échanger, céder ou autrement disposer de tels biens-fonds et développer et améliorer, exploiter et diviser toute telle propriété en rues, ruelles, squares, lots ou autrement.

Aider à la construction et l'entretenir ou construire ou entretenir des ruelles, chemins, rues, aqueducs ou autres travaux et amélioration de nature à faciliter l'accès à la propriété de la compagnie et la rendre plus profitable.

Disposer de toutes rues, squares ou terrains en faveur de personnes ou municipalités aux termes et conditions que la compagnie jugera bon, et conclure des arrangements ou conventions pour paver, macadamiser, niveler, réparer les rues et grands chemins et pour construire, ouvrir et réparer des conduits, citernes, drains ou égouts.

Vendre ou autrement céder l'entreprise de la compagnie ou toute autre partie de son entreprise aux clauses et conditions que la compagnie jugera avantageuses et accepter des actions, obligations, stock ou autres valeurs de toute autre compagnie en

vue de cette dite entreprise. Agir en qualité d'agent dans l'exercice de toute opération que la compagnie a le pouvoir de poursuivre et en général faire tous les actes nécessaires pour promouvoir l'industrie de la compagnie et exécuter ses entreprises;

Distribuer entre les actionnaires en espèces sous formes de dividendes, de bonus ou de toute autre manière jugée convenable toute propriété de la compagnie ou tous produits de la vente ou cession de toute propriété de la compagnie.

Faire tout ce qui sera nécessaire, convenable ou propre à atteindre l'un quelconque des objets ci-dessus énumérés.

Le nom de la compagnie constituée en corporation est "LE PARC ST-LOUIS LIMITEE".

La principale place d'affaires de la dite compagnie est à Québec, District de Québec, dans notre dite province.

Le fonds social de la compagnie, divisé en neuf cents actions de cent piastres chacune, est fixé à la somme de quatre-vingt-dix mille piastres, monnaie courante du Canada.

La somme de cinq cents piastres a été souscrite au fonds social de la compagnie.

Sont nommés directeurs provisoires de la compagnie les personnes suivantes, savoir: Tous les Requérants.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand Sceau de Notre dite province de Québec: Témoins: Notre très fidèle et bien-aimé, l'honorable PIERRE-EVARISTE LEBLANC,

provincia de Québec, en l'Hôtel du Gouvernement de Notre province de Québec, à Québec, ce dix-neuvième jour d'Août en l'an de grâce mil neuf cent quinze et de Notre règne le sixième.

Par ordre, Le sous-secrétaire de la province, CHS-J. SIMARD.

COMMISSION DES CHEMINS DE QUEBEC

Demande de soumissions.
 La Commission des Chemins de Québec recevra des soumissions, faites sur les formules fournies par elle, pour la construction d'un pavage en warrenite ou en béton asphaltique ou en béton, ou en macadam asphalté, sur le chemin qui va de Saint-Augustin à Québec en passant par Ste-Foy.

Les soumissions devront être remises au bureau de la Commission, en l'Hôtel du Gouvernement, dans la cité de Québec, avant mardi midi, le 3 avril 1917.

Pour renseignements, formules de soumissions et devis, s'adresser au soussigné, G. H. BURROUGHS, Secrétaire. Québec, 20 mars 1917.

LA BASE DE PHOSPHATE PUR LA POUDRE A PATISSERIE

"PURITY"
 est recommandée aux personnes faibles, aux estomacs délicats.

Bois à vendre
 - POUR VOTRE -
Bois de Chauffage

Donnez votre commande en téléphonant au **No. 4961**
Lachance Limitée
 301 Rue Dorchester QUEBEC

NAP. BARBEAU
COUVREUR

Couvertures en cuivre, tôle galvanisée, tôle noire, ardoise, gravois, etc.
 Corniches en métal faites sur dessins.
 Trottoirs en asphalte.
36 Rue du Pont 36
 TELEPHONE : 2112.

J. E. Bédard, Oct. Bélanger
 L. I. C. L. I. C.

BEDARD & BELANGER
 COMPTABLES
 AUDITEURS

- ET -
 LIQUIDATEURS DE FAILLITES.

REGLEMENT DE COMPROMIS entre DEBITEURS et CREANCIERS

101, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.
 Téléphone 1412.

Jardin des Chutes
MONTMORENCY

Le plus bel endroit pour résidence d'été (ancienne propriété Bureau).

Endroit incomparable pour y construire un chalet, un camp, pour y ériger une tente. A proximité des chars électriques, à minutes de la ville. Facile d'accès.

S'ADRESSER A
MONTMORENCY LAND CO
 Chambres 210-211
 Edifice Quebec Railway

IMPRESSIONS COMMERCIALES

Nous ne sommes pas simplement des Imprimeurs. Notre service comporte la préparation du plan, la rédaction de votre copie, le choix de gravures appropriées, la correction soignée des épreuves. Nous habillons et décorons vos idées, nous exaltons votre marchandise de façon à la rendre attrayante à l'acheteur. Travail Soigné. Efficacité garantie. Estimés fournis avec plaisir.

LA PUBLICITE ENRG.

RAOUL RENAULT, Directeur
 147 Cote de la Montagne
 QUEBEC

HOTEL VICTORIA H. FONTAINE PROP.
 Plan américain et européen
 \$2.50 et plus Avec bain \$3.00 et \$3.50

WILBROD BOUCHARD
 ENTREPRENEUR-GENERAL

102 1/2 Cinquieme Rue-Limoilou
 CONSTRUCTIONS DE TOUTES SORTES ERIGÉES PROMPTEMENT
PRIX MODERES SATISFACTION GARANTIE
 TELEPHONE BUREAU : 5296 - RESIDENCE : 5715

J. P. E. GAGNON
 L. I. C.

Successeur de **V.-E. PARADIS**
COMPTABLE, AUDITEUR
 Liquidateur de Faillites
 ET
ADMINISTRATEUR DE SUCCESSIONS

Compétence et diligence appréciées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.
44-46, RUE DALHOUSIE
 Bâtisse de la Cie du Richelieu.

Hector Laferte LOUIS A. Pouliot
 Tél. rés. 4039. Tél. rés. 1723.
 Tél. Bureau, 1925.
Laferte & Pouliot
 AVOCAT
 88 RUE ST-PIERRE

F. O. Drouin, Albert Sévigny, W. Amyot.
Brouin, & Amyot
 EDIFICE DU QUEBEC RAILWAY
 Téléphone 2518.

Galipeault, St-Laurent, Métayer & Laferte
 AVOCATS
 Edifice de la Banque Impériale
 15, RUE ST-PIERRE. - Tel. 272

TELEPHONE 5024
 A. TREMBLAY, H. BELANGER
 Tél. 4270. Tél. 5006.
TREMBLAY, BELANGER & FUGERE
 Arpentiers et Ingénieurs Civils
 147, Cote de la Montagne

J.-PHILEAS CANTIN
 NOTAIRE
 Argent à prêter sur hypothèque.
 Bureau du jour, Bureau du soir.
 126 rue St-Pierre. 1136 rue St-Valier.
 Téléphone No 044. St-Malo

PAUL DROUIN, L.L.
 AVOCAT
 Edifice Quebec Railway
 Résidence : 98, rue Crémazie, QUEBEC
 TELEPHONE 6272

VICTOR PLAMONDON
 MARCHAND DE
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
 DE TOUTES SORTES
1235, RUE ST-VALIER
 Téléphone 6180

F. TANGUAY J. H. LEBON
TANGUAY & LEBON
 ARCHITECTE
 20 1/2 RUE D'AIGUILLON
 Tel 1466.

Notre Droit D'Ainesse

Nous avons, à la demande de plusieurs de nos lecteurs, mis en brochure la superbe conférence de M. Donald Downie. Elle forme une brochure de 32 pages, format in-octavo. Nous l'enverrons par la poste sur réception de 15 sous. Escompte libéral aux libraires et dépôts de journaux.

PATISSERIE NOUVELLE
 Merveilleuse découverte

PATISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (CITRON)	PATISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (FRAISES)	PATISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (VANILLE)	PATISSERIE EN POUDRE B. O. BLANC MANGE (CHOCOLAT)
PATISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU AU CHOCOLAT	PATISSERIE EN POUDRE B. O. CROUTE DOREE	FAIT AU CANADA B. O. POUDING AU PAIN	PATISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU AUX NOISSETTES
PATISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU AUX EPICES	PATISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU VANILLE	ENREGISTRE	PATISSERIE EN POUDRE B. O. GATEAU CITRON

Préparés par la manufacture des produits B. O. Tout est prêt, vous n'avez qu'à détrempier avec du lait et faire cuire.
 En vente chez tous les épiciers à 10 cts le paquet.



Aucune Bière
 Ne surpasse ou égale la BIÈRE

CHAMPLAIN

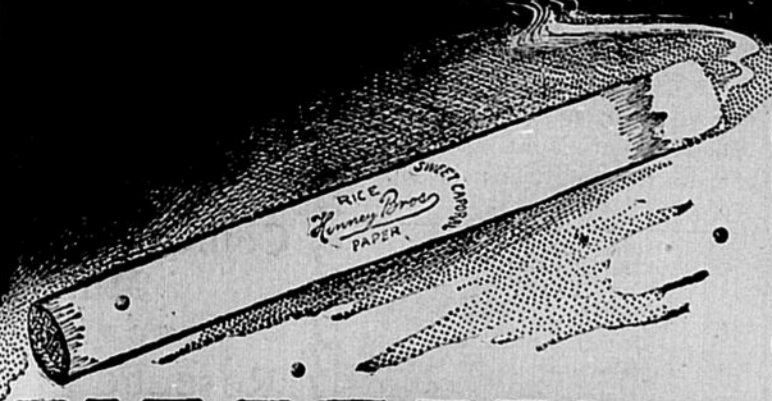
C'est la plus hygienique, la plus digestive, la plus rafraichissante

La Brasserie Champlain
 LIMITEE
 QUEBEC

La Bière et le Porter CHAMPLAIN sont les favoris des sportifs

Quebec Railway, Light, Heat & Power Co. Ltd.
 Coin des rues St-Joseph et de la Couronne
 PHONE 4780

SWEET CAPORAL



CIGARETTES

LA FORME LA PLUS PURE
SOUS LAQUELLE LE
TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ.

Lancet.

Le pain rustique

Dédié à mon frère
le Dr Aurèle Nadeau.

Il réchauffe la glèbe, et nos pleurs ruisselants
Ont fait soudre du sol les vertes graminées.
Alors le semeur las des tâches terminées,
Mène paître au lointain ses grands troupeaux beuglants.

Par les torrides feux des midis aveuglants,
Le moissonneur crispant ses mains parcheminées,
Cueille les gerbes d'or aux champs disséminées,
Fier de toucher le prix des labeurs accablants.

Les averses d'automne ont gonflé la rivière ;
Et les meuniers sans dot, dans leurs meules de pierre,
Laissent le froment lourd en torrents s'écrouler.

La moisson sous la neige épaisse est enfouie ;
De l'âtre ardent la mère aveint et fait rouler
Les pains joulus devant la marmaille éblouie.

ERNEST NADEAU.

Québec, 1917.

de la famille.

—Tiens, lui dit-il, voici pour toi parce que tu es la tête de la maison.

Puis, prenant les plumes du croupion, il les met dans l'assiette de la mère :

—Ceci te convient : ce croupion t'enseigne que tu dois rester assise à ton foyer.

Il donne ensuite les pattes aux garçons :

—Ce qui sert à courir revient à ceux qui aiment à courir.

Enfin il attribue le bout des ailes aux filles :

—Prenez ceci. Car vous vous envolerez bientôt du toit paternel.

Après quoi, il empoigne la dinde rôtie et l'emporte en saluant la société.

AVIS D'INCORPORATION

Dominion Progress Corporation Ltd.
Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 17e jour de janvier 1917, constituant en corporation Thomas Louis Bergeron, avocat, de la ville de Roberval, dans la province de Québec ; Gustave Turcotte, employé civil, Jules Drouin, étudiant en loi, Valéria Turgeon, fille majeure, et Louis Doloresa Jacques, commis, tous quatre de la cité de Québec, dans la dite province de Québec, pour les fins suivantes :

(a) Exploiter de toute façon les terres et les forêts ; acheter, couper, flotter, ou autrement transporter, manufacturer, vendre tous les bois de commerce et de pulpe et tous articles provenant de ces différentes productions et tous articles y relatifs ; faire à contrat ou autrement toutes constructions de fer, d'acier, de ciment de béton, de bois, de terre et de maçonnerie ; faire et contracter des entreprises de génie civil et de génie forestier ; coloniser des terres, les défricher et les préparer à la culture, rechercher sur les terrains de la compagnie les mines, les minerais, les substances métalliques, les huiles, le gaz, le naphte et les carrières ; exploiter toutes dites substances ou tous les produits d'icelle, comme principal ou comme agent ;

(b) Développer ou utiliser les pouvoirs hydrauliques pour toutes les fins industrielles ou autres ;

(c) Acheter, vendre, importer, exporter et faire le commerce de toute espèce de denrées, d'articles et de marchandises, comme principaux ou comme agents ;

(d) Acquérir, posséder, louer, vendre, échanger des limites à bois, des immeubles, des grèves, des lots en eau profonde, des pouvoirs d'eau ou des droits dans toutes ces choses ;

(e) Acquérir, posséder, louer, vendre, échanger, gérer, construire des lignes de téléphone privé et des tramways sur les propriétés de la compagnie ou dont elle pourra avoir le contrôle, des glissoires, des estacades, des chaussées, des quais, des jetées, des docks et des agrès de toutes sortes ;

(f) Manufacturer toutes choses nécessaires à la compagnie ou en rapport avec ses diverses exploitations ; construire des routes, des chemins dans les forêts, des ponts et autres moyens de communication, des camps des maisons et des manufactures ;

(g) Acquérir des bateaux à vapeur ou autres et les employer pour le transport des passagers, de la marchandise, au tonnage, à la recherche des épaves, au sauvetage ;

(h) Acquérir, par souscription ou autrement, des parts ou la totalité des parts d'une compagnie similaire ou de toutes autres compagnies similaires exploitant dans les limites de la Province du Canada ;

(i) Vendre, céder et aliéner les franchises ou quelques-uns ou la totalité des droits, privilèges et pouvoirs possédés par la compagnie ainsi que ces entreprises en tout ou en partie, à toutes personnes, compagnie incorporées faisant un commerce semblable à celui de la compagnie aux termes et conditions qu'elle pourra juger convenables et particulièrement les échanger contre des actions, des bons, des obligations ou autres valeurs de telle compagnie ;

(j) Nommer un procureur ou représentant pour assister et voter pour et au nom de la compagnie aux assemblées de cette compagnie dont elle aura les actions, bons ou autres valeurs, pourvu que tel représentant soit lui-même actionnaire de la compagnie dont la première détiendra telles actions, tels bons ou telles autres valeurs.

La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "Dominion Progress Corporation, Limited", avec un capital-actions de quarante-neuf mille dollars, divisé en 400 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 23e jour de janvier 1917.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

Procureur des Requérants :
L.-C. Jacques, N. P.,
Immeuble Quebec Railway.

Procureur des Requérants :

Immeuble Quebec Railway.

Procureur des Requérants :

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

Immeuble Quebec Railway.

RECORDS DE CHOIX

RECORDS OPERAPHONES

DOUBLS, 50 cts.
par la poste, 60 cts.

No. 1818.—ABSENT, METCALF.—THE BULLDOG ON THE BANK. Quatuor, acc. d'orchestre.

No. 1817.—CARRY ME BACK TO OLD VIRGINY.—RACKETY COO! Quatuor, acc. d'orchestre.

No. 1807.—I HEAR YOU, CALLING ME. chantée par Harrison. WARBLES SERENADE, fantaisie siffle, acc. de fanfare.

No. 1806.—LE ROSAIRE, chanté par Maria Brook.—FOR ALL ETERNITY, chanté par Archibald, acc. d'orchestre.

No. 2009.—AIDA, extrait chanté par Harrison.—LA BOHEME, extrait chanté par Turner, acc. d'orchestre.

No. 2007.—CARMEN, "Le Torréador" chanté par Turner.—RIGOLETTO, extrait, chanté par Martoné, acc. d'orchestre.

No. 2011.—LOHENGRIN, "Le Rêve d'Elsa."—MADAME BUTTERFLY, extrait, chantés par Gertrude Rennyson, acc. d'orchestre.

No. 2068.—MARTHA, extrait, chanté par Harrison.—IL TROVATORE, extrait, chanté par Archibald, acc. d'orchestre.

No. 1722.—FANTASIE AMERICAINNE, première et deuxième parties, fanfare militaire.

No. 1714.—AMERICAN PATROL, Meahan.—DOWN SOUTH, Middleton, Fanfare.

No. 1721.—BALLET EGYPTIEN, Luigini.—ISABELLA, ouverture. Fanfare de concert.

No. 1708.—Baccarole des "CONTES D'HOFFMAN."—PAS DE FLEURS, Delibes. Orchestre de concert.

No. 1711.—CHANT SANS PAROLLES. Fanfare.—HUMORESQUE, violon, acc. d'orchestre.

No. 1716.—KISS ME AGAIN, extrait d'opéra.—MIGNON, ouverture, fanfare de concert.

No. 1723.—LA LISONJERA, Chaminade, orchestre de concert. MELODIE EN F, violoncelle, acc. d'orchestre.

No. 1707.—LOIN DU BAL, Gillet.—MADRIGALE, Simonetti. Orchestre à cordes.

No. 1710.—SALUT D'AMOUR, Elgar. CHANT DU PRINTEMPS, Mendelssohn. Orchestre de concert.

No. 1720.—SIMPLE AVEU, Thome.—CANZONETTA, Godard. Orchestre à cordes.

No. 1607.—DANUBE, Strauss.—DOLORES, Waldteufel, valse. Fanfare.

No. 1609.—GOLD AND SILVER, Lohar.—FLIRTATION, valse. Fanfare.

Commissariat General

147, Côte de la Montagne.

Le Franc-Parleur

FAIT LA
Campagne contre les
Produits d'Ontario...

Depuis trois mois il recommande à ses lecteurs de boycotter les maisons d'Ontario tant que la question bilingue ne sera pas réglée.

Ceux qui vont bénéficier de cette campagne, ce sont les marchands de la province de Québec.

Pas moins d'un million de piastres était envoyé tous les ans, à la maison Eaton par des Canadiens-Français.

Grâce à la campagne que poursuit le Franc-Parleur, une partie de cet argent restera désormais dans notre province et c'est le marchand local qui en bénéficiera.

Pour nous aider à poursuivre cette campagne, nous demandons l'aide de tous les Canadiens-Français, des marchands en particulier qui seront appelés à en bénéficier directement ou indirectement.

Envoyez-nous
votre Abonnement
Donnez-nous
vos Impressions

Le Franc-Parleur
147 Cote de la Montagne - - - QUEBEC.
Téléphone 3554

LOUIS BOIVIN Enregistre.

Entrepreneur-General

Travaux de toutes sortes exécutés avec soin et diligence. Prix modérés,

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

202, rue Richelieu

TELEPHONE 875.

MAUX DE TETES GUERIS

Un mal de Tête peut être soulagé par une application d'Eau Sédative, ou une inhalation de Menthol ; mais si vous voulez le guérir radicalement et promptement, nous vous recommandons nos :

Cachets Royaux pour maux de tête, ou nos Poudres ou Pastilles Royales pour maux de Tête, ou les Pastilles Fenslar pour maux de tête.

Ces préparations ont été reconnues depuis longtemps comme les plus efficaces que vous puissiez vous procurer.

Pharmacie L. E. MARTEL

51 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH. Phone 2483

LEGER PICARD, Propriétaire.

Picard Machine Shop

INGENIEUR-MECANICIEN

Travaux mécanique de toutes sortes, exécutés dans le plus bref délai.

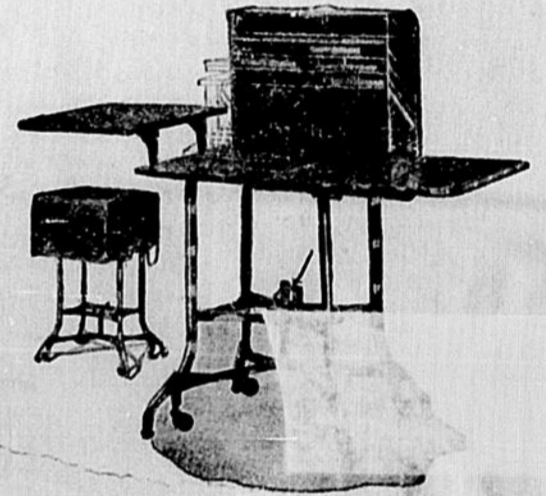
Réparations d'Engins à vapeur, à gazoline, automobiles, etc. Pièces de précision, une spécialité. Engins stationnaires, portatifs, tracteurs, maritimes.

Machines électriques, hydrauliques, à essence.

SERVICE DE PREMIER ORDRE

N° 5 RUE LALIBERTÉ

TEL. 1917 RESIDENCE 423



PUPITRES A CLAVIGRAPHES

Pupitres à clavigraphes en acier

Avantages :

Prennent peu d'espace. Mettent le Clavigraphes à l'abri. Se transportent facilement d'un bureau à un autre. Compartiments pour papeterie. Tablettes de chaque côté.

Construction :

Pieds en acier avec roulettes. Rideaux mobiles. Tablettes en chêne poli.

Ces pupitres sont maintenant adoptés dans tous les principaux bureaux du Canada et des Etats-Unis, parce que, tout en prenant beaucoup moins d'espace, ils offrent des avantages réels, tels que commodité, stabilité, etc.

Il sont en même temps très jolis et présenteront un beau coup d'œil, soit fermés, soit ouverts.

COMMISSARIAT GENERAL

147, Cote de la Montagne

Téléphone: 3554

La Dinde et le Moine

laire en Russie :

Un famille de paysans était établie autour d'une belle dinde rôtie. Ces braves gens n'étaient pas d'accord sur la façon de la partager.

Un moine s'arrête devant la fenêtré. On le fait entrer. On le charge de découper la bête et de distribuer les parts.

Avant d'entamer la dinde, il se fait apporter la tête, le plumage du croupion, les pattes et le bout des ailes. Il tend la tête au chef

AVIS DE DEMENAGEMENT

Je transporterai ma PHARMACIE vers le 1er Mai au No 152 Rue St-Jean (Edifice du Y. M. C. A.). J'ose espérer que mes clients et le public en général voudront bien me continuer la faveur de leurs commandes à ce nouveau poste d'affaires.

J. EDMOND DUBE

Pharmacie de la Croix de Malte

PIANOS Deménagés Gratuitement

Pourquoi payer pour faire transporter votre vieil instrument ? Venez nous consulter, nous vous l'échangerons pour un piano neuf ordinaire ou automatique, ou un joli petit piano à queue. Nous enverrons chercher le vieil instrument, immédiatement, si vous le désirez, et cela sans charge, et vous délivrerons le neuf, aussi sans charge, lorsque vous serez installés dans votre nouvelle demeure.

Téléphonez ou venez à notre magasin, et nous nous ferons un plaisir d'envoyer notre expert, faire l'évaluation de votre instrument, soit pour l'échanger, le réparer, ou le mettre en emmagasinage dans notre édifice.

Nous pourrions vous fournir, soit un des célèbres pianos GERHARD HEINTZMAN, STEINWAY & SONS, NORDHEIMER, WEBER, LINDSAY. Nos prix sont très modérés et nous accordons de grandes facilités de paiement, si désiré.

Venez nous informer à quel prix et à quelles conditions nous placerions un piano neuf dans votre maison.

C.-W. Lindsay, LIMITEE

Téléphone 1389 Edifice "Lindsay"

301-203 Rue St-Jean, QUEBEC.

La romance du vin Et Ambulat in Tenebros

*Tout se mêle en un vif éclat de gaieté verte.
O le beau soir de mai ! Tous les oiseaux en choeur,
Ainsi que les espoirs naguère à mon coeur,
Modulent leur prélude à ma croisée ouverte.*

*O le beau soir de mai ! le joyeux soir de mai !
Un orgue au loin éclate en froides mélodées ;
Et les rayons, ainsi que de pourpres épées,
Percent le coeur du jour qui se meurt parfumé.*

*Je suis gai ! je suis gai ! dans le cristal qui chante,
Verse, verse le vin ! verse encore et toujours,
Que je puisse oublier la tristesse des jours,
Dans le dédain que j'ai de la foule méchante !*

*Je suis gai ! je suis gai ! vive le vin et l'Art !...
J'ai le rêve de faire aussi des vers célèbres,
Des vers qui gémiront les musiques funèbres
Des vents d'automne au loin passant dans le brouillard.*

*C'est le règne du rire amer et de la rage
De se savoir poète et l'objet du mépris,
De se savoir un coeur et de n'être compris
Que par le clair de lune et les grands soirs d'orage !*

*Femmes ! je bois à vous qui riez du chemin
Où l'Idéal m'appelle en ouvrant ses bras roses ;
Je bois à vous surtout, hommes aux fronts moroses
Qui maudissez ma vie et repoussez ma main !*

*Pendant que tout l'azur s'étoile dans la gloire
Et qu'un hymne s'entonne au renouveau doré,
Sur le jour expirant je n'ai donc pas pleuré,
Moi qui marche à tâtons dans ma jeunesse noire !*

*Je suis gai ! je suis gai ! vive le soir de mai !
Je suis follement gai, sans être pourtant ivre !...
Serait-ce que je suis enfin heureux de vivre ;
Enfin mon coeur est-il guéri d'avoir aimé ?*

*Les cloches ont chanté ; le vent du soir odore...
Et pendant que le vin ruisselle à joyeux flots,
Je suis si gai, si gai, dans mon rire sonore,
Oh ! si gai, que j'ai peur d'éclater en sanglots !*

EMILE NELLIGAN.

Attitude digne

Il nous fait plaisir de reproduire les judicieuses remarques qui suivent, que nous trouvons dans l'Echo de Terrebonne, sous la signature de son directeur, M. Amédée Jasmin :

"Le Conseil de ville de Terrebonne a corrigé son premier règlement rappelant le règlement de prohibition et a fixé, pour le soumettre aux électeurs, la date du 28 mai. Notre prochain numéro paraîtra quelques jours avant cette date et nous n'entendons pas rester indifférent devant une question aussi importante et de si haut intérêt. Pour aujourd'hui, nous voulons simplement souligner, avec admiration, les remarques sobres et pleines de dignité faites par notre curé dans son sermon de dimanche dernier. M. le curé Comtois est pour la prohibition, mais il ne prétend pas mener ses paroissiens voter avec lui sous la menace des peines de l'enfer. Il a parlé de prohibition et de boisson à Terrebonne comme un homme à des hommes, et nous devons lui en savoir gré. Sa charge de conducteur spirituel le porte à voir les choses d'un peu plus haut que nous, et c'est son devoir d'exposer les choses comme il les voit. Il a prononcé les mots d'action sociale, d'une société nouvelle qui devra succéder à la nôtre ; il a parlé de la génération à venir, la cité de demain. C'est sur l'autel d'une humanité meilleure et moins esclave de la misère qu'il nous a demandé de faire le sacrifice d'un peu de confort et de liberté. Oh ! que nous voudrions, du haut de la chaire, entendre plus souvent l'invocation des mêmes principes pour la propagation de toutes les réformes sociales et économiques dont le triomphe doit nous donner cette cité nouvelle à l'édification de laquelle M. le curé Comtois nous convie de travailler.

"Il y a eu tant d'abus d'influence religieuse induite à propos de cette question de prohibition que ce nous est un devoir de signaler le cas de notre ville où le mouvement prohibitionniste est né et s'est développé en dehors de l'intervention religieuse et dans le respect, de la part de notre pasteur, de toutes les opinions."

Nous approuvons toutes ces remarques, car il nous a été donné de déplorer, nous aussi, des abus d'autorité, des paroles malheureuses dans la bouche de certains ministres de Celui qui fut la charité même.

Combien il serait à désirer que

tous les prédicateurs suivissent l'exemple de M. le curé Comtois. Combien cela éviterait des imprécations irrévérencieuses de la part de personnes directement anathématisées. Combien cela aiderait aussi à maintenir le respect du prêtre parmi toute notre population, pourtant foncièrement catholique, et combien cela préviendrait la création d'un schisme qui menace d'éclater.

Des Lacheurs

Il n'y a pas de mot que l'on ait prodigué plus libéralement que l'épithète "lacheurs", depuis le commencement de la guerre.

Sans doute, la conscription n'existe pas encore. Le gouvernement a toujours dit que l'enrôlement était libre. Le peuple du Canada est sous l'impression que dans cette affaire comme dans toutes les autres, où les lois n'imposent pas un devoir strict, la liberté individuelle doit être respectée et qu'un Canadien peut ne pas s'enrôler, sans pour cela être plus lache ou plus mauvais citoyen qu'un autre qui a pris les armes. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Pour un grand nombre, le fait de ne pas endosser un uniforme est un crime. Celui qui se rend coupable d'une telle faute est un "lacheur", un "traître", un homme qui "devra être privé de son droit de citoyen", et être de ceux qui devront encourir la "juste colère des vétérans quand ils reviendront du feu."

Ces sentiments sont tellement développés dans le pays, qu'un homme a dit, en plein théâtre Russell, à Ottawa, que le Y. M. C. A. contenait une foule de "lacheurs."

Tant que cette insulte a été dirigée contre les Canadiens-français, on la trouvait toute naturelle, mais aujourd'hui qu'on la lance à la figure des organisations anglaises de la ville, on la trouve mauvaise. L'insulte n'est pourtant pas plus justifiée contre nous que contre les autres.

Si ceux qui ne se sont pas enrôlés, parmi les Canadiens-français, sont des lacheurs, les autres le sont autant, plus encore, car ils n'ont pas le quart des raisons des Canadiens-français, pour rester chez eux. Tout le même, ce n'est pas en traitant tout le monde de "lacheurs", de "traîtres" que l'on fera aimer la cause que l'on veut défendre. C'est tout le contraire.

—Le Droit.

La situation municipale est enténébrée. Elle n'est pas aussi désespérée que semblent vouloir le faire croire certains citoyens, généralement très à l'aise, qui cependant s'agitent avec la dernière énergie lorsqu'il est question d'une augmentation de taxes.

Ce n'est plus le temps lorsque les coups sont faits de chercher à les réparer par des expédients. Le même groupe qui s'agit aujourd'hui est responsable de la situation municipale que nous avons à solutionner, car ils sont de ceux qui ont supporté l'administration qui nous a légué le découvert qu'il nous faut combler.

Le patronage a toujours été la plaie qui a obéré le trésor municipal. Les bureaux de l'hôtel de ville ressemblent à un refuge d'impotents, tant ils sont nombreux les propres à rien qui y pullulent. Le travail est fait par un petit groupe d'employés fidèles et compétents, tandis que les pensionnaires s'ingénient à ne rien faire, si ce n'est à retirer leur salaire une fois par mois et à regarder l'horloge tous les jours en soupirant.

La brigade du feu renfermait, l'an dernier, cent soixante hommes. Et pourtant, il est reconnu par toutes les autorités compétentes qu'un pompier par 1000 âmes est suffisant. En admettant, ce qui est exagéré aujourd'hui, que nous ayons 120,000 âmes, 120 pompiers répondraient amplement aux exigences des assureurs.

Le système en vigueur est un système qui remonte au temps de Noé, la comptabilité est ce que l'on peut trouver de plus désuète. Un exemple fera saisir aux hommes d'affaires tout le fatras qui existe dans la comptabilité municipale.

Nous avons trois grands ponts : le pont Dorchester, le pont Drouin et le pont Lavigne. Ces trois ponts ont été reconstruits récemment. Voulez-vous savoir combien a coûté le pont Dorchester, quelles sont ses dépenses d'entretien et d'opération ? Vous n'y parviendrez pas en consultant les livres municipaux, car ces trois ponts sont entrés sous le même compte : Ponts. Dépenses à compte capital, dépenses à compte revenu, tout cela est pêle-mêle. Un seul compte lorsqu'il devrait y en avoir six : deux pour chaque pont, un pour les dépenses à compte capital, l'autre pour les dépenses imputables au revenu. Il en est de même des autres comptes. Et dans ce fouilli impossible de s'y reconnaître.

Nous l'avons déjà dit à deux ou trois reprises : des économies considérables pourraient être faites si tous les achats, qui se font à la diable, étaient centralisés. Toutes les compagnies industrielles importantes, toutes les grandes villes ont un département d'intendance ou, pour nous servir de l'anglicisme en usage dans notre pays, un agent acheteur—Purchasing agent—qui contrôle tous les achats, qui tient un vrai magasin de matériaux de toutes sortes et les délivre sur réquisitions dûment attestées par les chefs des divers départements. Une intendance bien organisée, sous la direction d'un homme compétent et bien rémunéré, économiserait, au bas mot, une vingtaine de mille piastres par année à la ville.

Nous suggérons cette réforme depuis au-delà d'un an, et aucun effort n'a été tenté pour l'établir.

Et lorsque nous disons que nous marchons dans les ténébros, l'expression est en tous points véridique.

Ni le maire ni les échevins connaissent exactement la vraie situation de la ville. Les présidents de comités ignorent, la plupart du temps, où ils en sont dans les appropriations et n'apprennent que lorsque leurs fonds sont épuisés qu'ils n'ont plus d'argent pour compléter leur programme. C'est alors que l'on fait de nouvelles appropriations, qui gonflent à la fin de l'année fiscale, un découvert de \$400,000.

Les estimés sont mal faits, le programme que l'on trace, souvent mal digéré, n'est jamais exécuté ; invariablement il se présente des dépenses imprévues, pour lesquelles il n'y a aucune appropriation.

Et nous ajouterons que bon nombre de décisions de notre conseil, de travaux non prévus mais ordonnés d'urgence, sont entachés d'irrégularités flagrantes.

Tout est fait à la diable, sans discernement.

Nous nous résumons. Les réformes qui s'imposent sont :

L'établissement d'une comptabilité rationnelle ;

La création d'un département des achats ;

La fusion des départements des chemins et de l'aqueduc, pour éviter les balourdises et les dépenses inutiles qui ont été faites dans le passé ;

La perception régulière des taxes de tous les contribuables, riches ou pauvres.

En suivant à la lettre ces quelques suggestions sommaires on pourra aisément boucler le budget.

Mais le fera-t-on ? Certainement non, car la zizanie règne en maître chez nos pères conscrits.

Aux citoyens qui s'agitent avec raison aujourd'hui pour réparer les voies, par une campagne intense, pour élire, aux prochaines élections, des échevins qui n'iront pas à la pour se faire de la popularité aux dépens des contribuables de la ville de Québec.

GRENADÉS

Les journaux nous apprennent que le peuple anglais va être mis à la ration.

C'est alors que nous verrons peut-être tous ces embusqués de l'arrière, qui ne sont bons, en somme, qu'à manger, dormir et jouer, consentir à aller au front, afin de pouvoir manger plein leur ventre dilaté.

Les Canadiens ont enlevé les hauteurs de Vimy aux Allemands et ont, par leur bravoure, reconquis pour la France les mines de charbon que renferme cette région.

AVIS DE FAILLITE

Canada
Province de Québec,
District de Québec.

Dans l'affaire de
RODOLPHE BERTRAND
Entrepreneur-mécanicien,
Québec.

Le dit insolvable ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, avis par le présent donné qu'en vertu d'un ordre de la Cour Supérieure, une assemblée des créanciers du dit insolvable aura lieu au Palais de Justice, à Québec, mardi, le 5ème jour de mai 1917, à 10 heures A. M., pour donner leur avis concernant la nomination d'un curateur et d'un ou plusieurs inspecteurs aux biens de cette succession.

BEDARD & BELANGER
Gardiens provisoires.
Bureau : 101 rue Saint-Pierre,
Québec, le 27 avril 1917.

Ne serait-il pas à propos de faire venir un détachement de ces braves pour prendre d'assaut nos marchands de charbon et nos marchands de patates ?

S'il faut en croire un journal de Toronto, notre général Sir Sam Hughes, le plus farouche des torréadors, se fait fort d'entraîner les soldats américains en trois semaines.

C'est prodigieux ! Et dire que le pays se prive des services d'un tel génie transcendant.

Trois semaines de manoeuvres avec la pelle trouée de Mlle Mc-Adams, et les soldats américains seront prêts pour les tranchées.

Prodige !

Nous avons constaté avec plaisir que le public québécois a largement encouragé les artistes qui sont venus nous donner du théâtre français à l'Auditorium. Cela nous dédommage un peu des inepties de Mutt and Jeff et des autres stupidités que l'on nous sert de temps à autre. Il y a plus d'esprit dans une seule scène de théâtre français que nous pourrions en trouver dans tout le répertoire américain.

Et cependant les insinuations américaines font salle comble.

Afin de satisfaire le public de Québec, notre compagnie des petits chars vient de commander la construction de 10,000 tramways. Ces nouveaux tramways ne pourront accommoder qu'une seule personne, mais tout le monde pourra avoir sa voiture. De la sorte, chacun pourra avoir sa voiture à sa disposition. Plus d'encombrements, plus de mécontentements. Les tramways fonctionneront comme ces caissières automatiques que nous voyons dans les grands magasins. On n'aura qu'à s'accrocher au câble de transmission.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de
ADOLPHE SIMARD,
Manufacturier de biscuits,
Québec.

Insolvable.
Avis est par le présent donné que le dit insolvable nous a fait une cession volontaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.

Toutes personnes ayant des réclamations contre cette faillite sont requises de les produire devant nous le plus tôt possible.

BEDARD & BELANGER,
Cessionnaires-Syndics.
Bureau : 101, rue St-Pierre,
Québec, le 26 avril 1917.

Le Franc-Parleur
est administré par LA PUBLI-
CITE, Enregistrée, et toutes les
annonces et abonnements sont
sous le contrôle exclusif de cette
compagnie. Bureaux : 147, Rue
de la Montagne. Il est imprimé
par La Cie de Publication de Lé-
vis, rue St-Louis, Lévis.

THEATRE
Princesse
SEMAINE DU 7 MAI
Comédie
Musicale
TROUPE
Rosenberg-
Redman
et Henri
10 JEUNES DANSEUSES
Admission, 10 cts.

BON SENS ET ÉCONOMIE

Nous avons l'expérience de 25 années de succès dans les liqueurs et l'épicerie, nous avons la réputation d'avoir donné satisfaction à une énorme clientèle ; nous avons aussi la puissance d'argent qui permet d'acheter les meilleurs produits aux plus bas prix du marché ; le bon sens vous commande donc d'acheter de nous, il y a ECONOMIE.

ÉPICERIE ELZÉAR TURCOTTE
Phonc 3121. RUE DES FOSSÉS, QUÉBEC.

NOUS AVONS toujours des PRIX INTERESSANTS à vous soumettre.

THE QUEBEC MOTOR SALES CO
LTD.
55, Palace Hill
Distributeurs des automobiles National
Chalmers, Maxwell, et bicycles-moteurs Harley
Davidson.
AGENTS DEMANDÉS

CHEVROLET

QUATRE-QUATRE VINGT-DIX
AUTO DE TOURISME, à 5 places

\$695
f. a. b. OSHAWA

CHEVROLET MOTOR COMPANY
OF CANADA, Limited
OSHAWA CANADA



La qualité du
CHEVROLET
en appelle aux gens à l'aise—le
prix en est aussi à la portée de
tous.

P. T. LEGARE LIMITEE

61-73, ST-VALIER, QUEBEC

Legaré Automobile Ltée

180, Amherst-Montréal